



FACTURE N° 997840130
Le 28/02/2026 Page : 001 / 002

CASTANIER ADRIEN
LIEU-DIT CAUNEZIL
46140 PARNAC
France

N° Client : 6275077
N° T.V.A : FR39514605088

SCT CAHORS

4602

Route de Mercues
ZI de Regourd

46000 CAHORS

Tél. : 05.65.20.82.82 Fax. : 05.65.20.28.66

CASTANIER ADRIEN

LIEU DIT CAUNEZIL

46140 PARNAC

France

CASTANIER ADRIEN

LIEU DIT CAUNEZIL

46140 PARNAC

France

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

Échéance : 31/03/2026

Règlement : Lettre de change directe

N° ligne	Référence Designation	Prix unitaire H.T	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T	Code T.V.A
Votre commande : PRIS PAR ISABELLE								
Notre Réf: 4602000112081 du 11/02/2026								
Notre BL n° 000076567 expédié le 11/02/2026								
0010	LEG089281 BTE MACON.COUV.80X80 1P UNI	4,11800	36,40	2,61900	2	U	5,24	2
Sous total HT BL 000076567							5,24	
Sous total commande PRIS PAR ISABELLE							5,24	
Votre commande : CRAYSSAC								
Notre Réf: 4602000112395 du 23/02/2026								
Notre BL n° 000076747 expédié le 23/02/2026								
0010	SCHR9PFC716 DISJONCTEUR XP 3P+N 16A C 00	101,94400	42,57	58,54500	2	U	117,09	2
0020	SCHA9XPCM04 LOT 4 CONNECTEURS 100A 35MM2 00	23,50300	41,50	13,74900	1	U	13,75	2
0030	SCHA9XPN712 IDT40 PEIGNE 3PN - 12M 00	30,02700	44,10	16,78600	1	U	16,79	2
Sous total HT BL 000076747							147,63	
Sous total commande CRAYSSAC							147,63	
Votre commande : CASTANIER								
Notre Réf: 4602000112404 du 24/02/2026								
Notre BL n° 000076752 expédié le 24/02/2026								
0010	HAGKC616 JEU 2 COND. 16MM² N+PH 650MM	31,91400	38,16	19,73700	3	U	59,21	2
0020	SCHR9PRC440 INT DIFF XP 4P 40A 30MA AC 00	225,83500	46,25	121,37580	1	U	121,38	2
0030	SCHR9PXH413 PEIGNE 3P+N 63A 13 MODULES 00	34,76400	43,42	19,67000	1	U	19,67	2
0040	ABBL629978 MISTRAL65H COFF.1X12 M TR.+ T. 1SLM 006501A2212	64,54900	39,93	38,77700	1	U	38,78	2
Sous total HT BL 000076752							239,04	
Sous total commande CASTANIER							239,04	
Votre commande : SAUZET								
Notre Réf: 4602000112006 du 10/02/2026								
Notre BL n° CL-4602-959954783-01 expédié le 10/02/2026								
0010	ATL851244 DORIS 1500W BLC BRILLANT ES1408 - ECO PARTICIPATION	481,79300	34,87	313,79300	1	U	313,79	2
Sous total HT BL CL-4602-959954783-01							1,75	2
Sous total commande SAUZET							315,54	
							315,54	

N° Client : 6275077
N° T.V.A : FR39514605088

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

N° ligne	Référence Désignation	Prix unitaire H.T	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T	Code T.V.A

Code T.V.A	Total H.T. hors D.E.E.E	Total H.T. D.E.E.E	Total H.T.	P.F.A	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	705,70	1,75	707,45	9,90	717,35	20,00	143,47

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements
SCT-COAXEL TOULOUSAINE
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114
69626 VILLEURBANNE CEDEX FRANCE

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00819 00011971361 61
N° code IBAN FR76 3000 4008 1900 0119 7136 161

NET H.T. 717,35 €

Total T.V.A. 143,47 €

MONTANT NET T.T.C. 860,82 €

En EUR FACTURE

Date de facture	28/02/2026
N° Client	6275077
N° de Facture	997840130
Net à Payer	860,82 €
Date d'échéance	31/03/2026
Mode de règlement	Lettre de change directe

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS
SAS au capital de 41 940 672 Euros - N° SIREN : 309304616 - RCS PARIS 309 304 616
Code NAF 4669A - Numéro de TVA intra-communautaire : FR26309304616